

Énoncé

Bulletin de mai avec le 1<sup>er</sup> mai travaillé

Salarié non cadre en CDI

Mois de mai 2025

Il a travaillé 7 h le 1<sup>er</sup> du mois

Salaires de base : 2 600 € (ses salaires précédents sont les mêmes)

Effectif : 75

Taux AT : 1,9 %

Taux mobilité : 2 %

Taux PAS : non communiqué

Pas de mutuelle complémentaire